

RÉUNION DU 3^{ÈME} CONSEIL D'ÉCOLE 2021-2022

JEUDI 30 JUIN 2022

COMPTE-RENDU

Ont été invités :

M. Bonnet, Inspecteur de l'Éducation Nationale

M. Bazile, maire de Bignoux

M. Neveu, adjoint

Les enseignants : Mme Bonnet, Mme Huet, M. Bourriaud, Mme Maynier et Mme Colin

Les représentants de parents d'élèves : Mme Germain, Mme Bellenoue, M. Farrugia, M. Bernuchon, M. Bregeon

Sont excusés :

M. Bonnet

Mme Huet et Mme Maynier (enseignantes)

M. Bernuchon et M. Bregeon, représentants des parents d'élèves

Sont présents :

Mme Bonnet, M. Bourriaud, Mme Colin

M. Bazile et M. Neveu

Mme Germain, Mme Bellenoue, M. Farrugia

Début de séance à : 18h30

Rappel de l'ordre du jour :

1. Préparation de la rentrée 2022-2023 : effectif, répartition, organisation
2. Hygiène et sécurité
3. Bilan des actions
4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école pour 2021-2022
5. Réponses aux questions des parents
6. Remerciements

Secrétaire de séance : Philine Bellenoue

Mme Colin remercie Mme Huet pour les 4 années passées au sein de l'école et lui souhaite une bonne continuation, elle remercie également Mme Maynier pour ces deux années dans la classe des CM avec elle.

1. Préparation de la rentrée 2022-2023 : effectif, répartition, organisation

102 élèves actuellement répartis sur 4 classes

Départs :

- 13 élèves de CM2 partent au collège :

9 sur le collège de secteur Jean Moulin avec 2 en CHAT, 1 une section Volley

1 à Clovis Pin section natation,

1 dérog sur le Jardin des plantes,

1 sur son collège de secteur FranceBloch

1 dans le privé

Réunion de présentation du collège JM par le principal adjoint à l'attention des familles d'élèves de CM1 et CM2 et journée pour les CM2 au collège Jean Moulin.

- 1 élève de GS et 1 de PS partent

Arrivées :

13 arrivent en PS

Certains parents d'enfants nés en 2019 ne se sont visiblement pas encore manifestés à la mairie.

Les PS pourraient être plus nombreux.

1 fratrie arrive (1 en PS), 1 en GS

1 fratrie arrive 1 en CM1 et 1 en CM2

1 élève arrive en CM1

Effectifs pour 2022-2023

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2020-2021)	15	13	7	13	17	14	10	13	102
Admissions faites pour 2022-2023	13	(-1) 14	(+1) 14	(-1) 6	1M 14	16	(+2) 16	(+1) 11	104

Soit 20,8 élèves / classe

Monsieur le Maire souligne que quelques maisons sont en vente / construction sur la commune et que le nombre d'enfants inscrits pourrait potentiellement être plus conséquent.

Les listes de classes seront communiquées quelques jours avant la rentrée.

Nota : 1M = 1 enfant est maintenu en CE1

Répartition pour 2022-2023

classe 1 PS-MS	classe 2 MS-GS	classe 3 CP-CE1	classe 4 CE2-CM1	classe 5 CM1-CM2
13 + 7 = 20	7 + 14 = 21	6 + 14 = 20	16 + 6 = 22	10 + 11 = 21

Les MS et les CM1 seront divisés en 2 groupes. Ces groupes ne seront pas des groupes de niveau. La réflexion sur la constitution de ces groupes porte sur leur bon fonctionnement (équilibre fille/garçon, mettre ensemble ou séparer les fratries...)

Sur certains projets ou certaines disciplines, des rapprochements entre les groupes seront envisageables (par exemple sur la piscine).

Nota pour l'activité piscine sur l'année scolaire 2022-2023

Les CP-CE1 et CM1 seront prioritaires sur l'activité piscine.

Les inscriptions et admissions des PS sont en cours actuellement.

Une soirée visite est organisée le mardi 5 juillet. Les familles des PS seront accueillies pour la visite des locaux par Nathalie et Nadine (17h30-18h).

Rappel : tous les enfants nés en 2019 sont accueillis en PS. L'école est obligatoire à partir de 3 ans, c'est à dire l'année scolaire des 3 ans de l'enfant.

Organisation

Qui :

- Classe 1 : PS-MS - Célia Charlot (Professeur des Ecoles Stagiaire) nommée le 30/06
*L'école de Bignoux est « berceau » PES pour 1 an au minimum et 3 ans au maximum.
Le poste PES ne peut pas être en charge des CP.*
- Classe 2 : MS-GS - Nathalie Bonnet
- Classe 3 : CP-CE1 - Un enseignant a été nommé au 1^{er} mouvement mais a finalement été affecté sur une autre mission. Nous sommes dans l'attente de la nomination d'un.e autre enseignant.e au mouvement du 1^{er} juillet. L'enseignant.e qui sera nommé.e au mouvement du 1^{er} juillet ne sera pas titulaire et donc à priori pas présent.e sur l'année scolaire suivante 2023-2024
- Classe 4 : CE2-CM1 - Patrick Bourriaud
- Classe 5 : CM1-CM2 - Lydia Colin et un.e autre enseignant.e pour les vendredis nommée au 1^{er} juillet

ATSEM : Nadine et Héloïse pour les deux classes de maternelle

Localisation :

- Classe 1 (PS-MS) : dans la classe actuelle de Mme Huet
- Classe 2 (MS-GS) : dans la classe actuelle des CE
- Ces 2 classes sont proches des sanitaires « petits » et des dortoirs*
- Classe 3 (CP-CE1) : dans la classe actuelle des GS
- Classe 4 (CE2-CM1) : dans la classe actuelle des CP
- Classe 5 (CM1-CM2) : dans la classe du haut attenante à la nouvelle garderie
- Salle jaune : travaux de groupe / arts plastiques / salle pour les enseignants du RASED

Travaux à réaliser :

- Le VPi (vidéo-projecteur interactif) de la classe des PS-MS sera déplacé vers la nouvelle classe des CP-CE1 (dans l'attente d'un nouveau VPi pour les PS-MS)
- Du nouveau mobilier (26 tables et chaises) a été commandé par la mairie. L'affectation de ce mobilier n'est pas décidée à date.
- Déplacement des tableaux
- Placard dans l'atelier informatique
- Mobilier à vérifier
- En extérieur : grillage de clôture : rampe d'accès du portillon, à côté de la classe des CM, vers le portillon du bac à sable élémentaire

Organisation de la semaine pour 2021-2022

lundi	9-12h	13h30-16h APC 16h-16h45 (Enseignants)
mardi	9-12h	13h30-16h
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)
jeudi	9-12h	13h30-16h APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h

Pour 2022-2023, l'organisation sera la même.

Monsieur le Maire attire l'attention des équipes enseignantes sur le fait que les TAP doivent démarrer à 11h. L'équipe enseignante s'engage à être plus rigoureuse sur l'envoi des enfants en TAP à l'heure dite.

Le temps d'1h30 pour la pause méridienne (2 services de restauration) est jugé trop court pour les élèves de l'élémentaire. Une réflexion est en cours sur l'allongement de cette pause pour l'élémentaire.

2. Hygiène et sécurité

COVID

Pas de connaissance de cas positif à la COVID depuis le dernier Conseil d'École. Quelques familles ont été touchées mais ont gardé leur enfant cas contact ; nous les en remercions.

Retour du brassage à l'école depuis fin mars.

Hygiène à l'école

- Suite aux importantes précipitations des dernières semaines : des plaques de plafonds ont été abîmées. Des infiltrations ont été constatées à plusieurs endroits. Le PC de la classe des PS a pris l'eau. *Monsieur le Maire signale que la compagnie d'assurance a été sollicitée.*
- La présence de rats a été constatée, probablement liée au poulailler et aux pluies importantes. La mairie assure qu'un traitement a eu lieu dans la commune.

3. Bilan des actions

- Classe transplantée : une belle réussite, un centre d'hébergement dans un parc arboré qui a permis aux enfants de pouvoir profiter de multiples jeux. Un emplacement idéal pour les activités de pêche à pied, des animations de qualité... des enfants qui sont revenus heureux !

- Défilé de printemps : présence de nombreux parents et grands-parents qui ont visiblement eu plaisir à se retrouver.

- École et cinéma pour les PS-MS et GS-CP

- 2 interventions de l'infirmière scolaire dans la classe des GS-CP sur la thématique des « dents »

- JOP : des ateliers sur la thématique de la paix, les élèves des 4 classes ont pu être mélangés : un vrai bonheur ! Des jeux collectifs #JeBougePourLaPaix. Défi 2024m relevé par tous par AR école/salle socio-culturelle.

- Rencontres USEP :

GS-CP : jeux de raquette et visite de Poitiers/jeux collectifs

CE : course d'orientation

CM : rugby et golf avec les CE

- Sorties vélo pour les classes de CE (5 juillet) et CM (1er juillet)

Pour l'année à venir, Monsieur le Maire propose de considérer une mise en lien de l'école avec l'association « Notre jardin Bignolais ».

4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école pour 2021-2022

Ventilation compte OCCE 2021-2022

DEBITS		CREDITS	
Nature	Montant	Nature	Montant
		A nouveau	5093,66
Reliquats 2020-2021 (ateliers EMF + achats pour le jardin)	109,03		
Adhésion OCCE + assurances	208,30	Versement ASEB collecte papier 2019-2020	2737,81
Adhésion USEP	425,80		
Abonnements	225,00	Participation familiale début d'année	549,00
Achat livres anglais	145,24		
Achat matériel cour	58,00	Don APE	1500,00
Achat classe dehors	148,20		
Achats cuisine	86,09	Vente Photos scolaires	550,02
Achat petit matériel	178,30		
Séance cinéma	115,00		
		Subvention Mairie 2022	250,00
Classe transplantée	4144,70	Versement Mairie classe transplantée	3100,00
		Don Comité de jumelage de Bignoux	?
TOTAL	5843,66	TOTAL	11480,47

130€ supplémentaires sont à ajouter aux crédits. Ils ont été récoltés grâce à l'organisation du « Parcours Interactif ».

Don du comité de jumelage de Bignoux : la dissolution de l'association a donné lieu à un don pour l'école dont le montant n'est pas encore connu

Pour la classe transplantée à Talmont, il y a eu une aide financière JPA ANCV pour 9 élèves : de 42 à 53 euros d'aide par élève.

La coopérative scolaire sera positive en cette fin d'année scolaire de plus de 5000 euros.

Des achats importants de porteurs, draisiennes, vélos... pour la maternelle sont prévus en 2022-2023.

L'achat d'un nouveau vidéo-projecteur interactif pourra également faire partie des investissements.

Monsieur le Maire propose de se renseigner sur ce qui se fait au Grand Poitiers en matière d'achat de matériel pour pouvoir bénéficier de prix plus avantageux.

La clôture des comptes a lieu chaque 31 août et les bilans des comptes sont consultables sur demande.

5. Réponses aux questions des parents

La nouvelle garderie.

A la rentrée, la garderie prendra la place de l'actuelle médiathèque.

Il n'y a pas de plan à date sur l'aménagement de la future garderie.

Tout l'espace sera occupé, le RDC en priorité. Les petits ne pourront pas monter à l'étage. Les plus grands pourront aller à l'étage si besoin.

La médiathèque déménage dans l'ancienne garderie.

La cantine

Emballages / réduction du plastique

Sur la question de la réduction des emballages / produits à la coupe plutôt que des emballages individuels : C'est du temps supplémentaire / de la vaisselle supplémentaire.

Le fromage en tomme par exemple doit être utilisé sous 3 jours. Problème de péremption.

La mise en place semble difficile avec les effectifs actuels et les contraintes d'hygiène.

Le prix d'un repas

Le coût d'un repas (hors charges) pour un enfant est d'environ 7€ refacturé 3,05€ aux familles.

Il est possible que le coût de la cantine augmente dans les mois à venir.

La mise en place du Bio

A date, 50% de produits locaux / 20% de produits bio

Monsieur le Maire propose qu'un groupe de parents échange avec Audrey à partir de la rentrée sur la question des repas afin de faire avancer ces sujets (3 parents / 3 élus + Audrey)

6. Remerciements

A tous les partenaires de l'école

- à la **mairie** (pour la participation financière au voyage : 40 % ; investissement numérique : 5 PC, 1 VPi, 15 tablettes, 5 microscopes USB, participation au jardin, mise à disposition de la salle socio-culturelle...).

Merci également pour les locaux et la conservation de toutes les salles de classe dans le cadre de la réorganisation.

- à l'**APE** (le don de 1500 euros qui permet de financer 10% du voyage, l'aide et l'animation au défilé de printemps, la kermesse...)

- au **Comité de jumelage de Bignoux** qui, après dissolution de l'association fait don du solde de l'actif à la coopérative scolaire

- aux **parents représentants** pour leur engagement et leur investissement cette année. L'année prochaine 10 parents pourront être élus (5 titulaires et 5 suppléants).

- à l'**ensemble des parents** (dons de plantes, disponibilité pour accompagner sur les sorties piscine, vélo et autres...)

L'équipe enseignante souhaite de bonnes vacances aux élèves et à leur famille et rappelle que la rentrée aura lieu jeudi 1er septembre 2022 à 9h (probablement 9h30 pour les PS).

La secrétaire
Philine Bellenoue

La présidente
Lydia Colin